

Congés pour raisons de santé, accidents et maladies dans la fonction publique : cas pratiques

TOO033IPHC

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA.

Objectifs

- Fiabiliser les procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires (régime spécial) et des agents contractuels (régime général SS)
- Gérer au mieux les dossiers en fonction de la réglementation et de la situation des agents



Public Visé

Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et agents non titulaires territoriaux



Pré Requis

Avoir suivi le stage « Indisponibilité physique dans la FPT » ou justifier d'une pratique suffisante, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Fiabiliser les procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires (régime spécial) et des agents contractuels (régime général SS)
- Gérer au mieux les dossiers en fonction de la réglementation et de la situation des agents

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposition des cas des participants et partage de leur expérience dans le cadre d'instruction de dossiers
- Questions analysées par le formateur qui propose des solutions adaptées aux attentes de chacun
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Parcours pédagogique

- Rappels des principes et des fondements juridiques de l'indisponibilité physique
- Conseils statutaires et gestion des dossiers en fonction des demandes des participants, adressées au moment de l'inscription
- Cas pratiques basés sur les questions et exemples transmis par les stagiaires au moment de leur inscription

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)
7.00 Heures	De 4 à 14 Personnes	Inter (Par personne) : 680.00
1 Jour		Inter Adhérent (Par personne) : 640.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org